

Déclaration Sud Éducation Manche CHSCT-SD de la Manche du 17 octobre 2022

Madame la Présidente du CHSCT-SD de la Manche,

À l'occasion de ce premier CHSCT-SD 50 de l'année scolaire et dernier sous ces modalités, Sud Éducation Manche déplore que malgré le changement de ministre, le projet politique de ce gouvernement s'inscrit dans la continuité de son prédécesseur, à savoir laisser dépérir le service public d'éducation.

Lors de cette rentrée scolaire, l'Éducation nationale a été plus que jamais sous les feux des projecteurs en raison de son incurie générale et tout particulièrement à cause de son incapacité à pourvoir les postes laissés vacants. Malgré l'effondrement du recrutement, les autorités ministérielles s'obstinent à nier les raisons d'une telle désaffection qui ne sont autres que les réformes successives, le manque de reconnaissance des personnels, la précarité des contrats, les temps partiels imposés, les conditions de travail déplorables, les salaires honteusement bas...

Madame la Présidente, comment peut-on croire que l'année va être sereine quand les absences ne sont déjà plus remplacées en raison du manque de remplaçant.es ? Comment peut-on croire que l'année va être sereine quand de nouveaux et nouvelles collègues ont été recruté.es en catastrophe avant l'été pour prendre en charge des classes après une indigente formation ? Comment peut-on croire que l'année va être sereine quand les contractuels recrutés ont bénéficié d'une formation express avant d'être projeté dans une classe ? Comment peut-on croire que l'année va être sereine quand les heures d'accompagnement disponibles pour les élèves à besoins éducatifs particuliers sont saupoudrées pour donner l'illusion que tou-ttes les élèves sont bien accompagné-es ? Et que encore une fois, les besoins réels des élèves ne sont pas totalement pris en compte ? Comment peut-on croire que l'année va être sereine quand la réforme du lycée professionnel réduit le volume des enseignements et met le monde de l'entreprise au cœur de la formation des lycéen.nes ? Quelle mépris pour les collègues enseignant.es !

Madame la Présidente, à cette sérénité affichée du ministère s'oppose une forte inquiétude de l'ensemble des personnels qui constate amèrement que leurs signalements dans le RSST demeurent sans réponse ou au mieux avec des propositions de remédiation déjà éprouvées voire inefficaces ; des personnels qui exercent dans des passoires thermiques et dans lesquelles des économies de chauffage sont déjà annoncées par les collectivités territoriales au détriment des conditions de travail des personnels et des usagers ; des personnels qui subissent de plein fouet l'inflation et qui tardent à percevoir leurs indemnités de déplacement tout comme la revalorisation promise de leurs salaires ; des personnels qui se sentent de plus en plus contrôler avec la généralisation de « l'évaluation des écoles » et sous la menace de sanctions comme la répression anti-syndicale dont est victime Kai Terada, engagé dans la défense de ses conditions de travail ; des personnels qui exercent dans une école publique avec de moins en moins de moyens alors que celle-ci scolarise ceux qui en ont le plus besoin selon les données sur « l'indice de position sociale » des écoles et collèges, publiées récemment par le ministère.

Madame la Présidente, il est grand temps de mettre en place une réelle prévention primaire pour anticiper tous risques psycho-sociaux. Mais surtout, il est urgent de créer les postes nécessaires, d'assurer les recrutements en conséquence avec un plan de titularisation des contractuels accompagné d'une véritable formation initiale et continue et d'augmenter les salaires notamment ceux des AESH dont la grille salariale n'a pas du tout été revue depuis la dernière augmentation du SMIC pour que les personnels puisse entre-apercevoir enfin une amélioration de leurs conditions de travail et percevoir que leur santé est votre priorité.

Soyez assurée, madame la Présidente, de notre attachement au service public de l'Éducation Nationale ainsi qu'aux conditions de travail et de santé des personnels.